

222C1075
FR0004016699-OP042-AS24

11 mai 2022

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO-CARENAGE

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris et Portzamparc (Groupe BNP Paribas) ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO-CARENAGE (« SMTPC »), initiée par les sociétés Vinci Concessions et Eiffage (les « initiateurs »), agissant de concert avec les autres entités Vinci¹ et les autres entités Eiffage² actionnaires de SMTPC (le « concert »), soit du 14 avril au 6 mai 2022 inclus, les initiateurs ont acquis au prix unitaire de 27 € (i) 100 088 actions dans le cadre de la procédure semi-centralisée par Euronext Paris et (ii) 15 054 actions sur le marché.

À la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, le concert susvisé détient 3 987 344 actions SMTPC représentant autant de droits de vote, soit 68,30% du capital et des droits de vote de cette société³.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ A savoir la société anonyme Vinci ainsi que la société anonyme Autoroutes du sud de la France, la société à responsabilité limitée Semana, la société par actions simplifiée Société Nouvelle de l'Est de Lyon, toutes trois contrôlées ultimement par la société anonyme Vinci.

² A savoir la société par actions simplifiée Eiffage Infrastructures et la société par actions simplifiée Eiffage Génie Civil, toutes contrôlées ultimement par la société anonyme Eiffage.

³ Sur la base d'un capital composé de 5 837 500 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.